

## Article de l'édition du 08/06/2006 POLITIQUE NATIONALE

### Campagne contre la prolifération d'armes légères

Par Godard Mabokoy

Le Réseau congolais d'action sur les armes légères (RECAAL) a organisé, le mardi 6 juin 2006, une conférence-débat à l'intention des députés et sénateurs, membres de la Commission parlementaire « Défense et sécurité », des représentants du Point focal national, des professionnels des médias et des délégués de la société civile. Cela en marge de la semaine mondiale d'action contre les armes légères lancée du 22 au 29 mai 2006 par International action Network on small arms (Iansa). C'était dans la salle de réunions de Women partnership for participation in Africa (Woppa) situé au rez-de-chaussée de l'immeuble Royal, commune de la Gombe.

Placée sous le thème : « Le coût humain de la prolifération des armes à feu », cette rencontre avait pour but de sensibiliser le législateur et l'exécutif congolais sur l'impact de la prolifération des armes légères et de petit calibre sur la sécurité humaine et le développement. Il était également question de discuter et porter des amendements avant que la loi sur le port des armes soit adoptée et promulguée.

Dans cette perspective, les Nations unies projettent l'organisation d'une réunion décisive sur la réglementation du commerce des armes légères au mois de juin en cours. Ceci pour « fixer des normes mondiales afin de prévenir le transfert d'armes vers des lieux où elles seraient susceptibles d'alimenter les conflits, de nuire au développement ou d'être utilisées en vue de porter atteinte aux droits de l'homme ; reconnaître l'importance de la réglementation des armes à feu détenues par des civils ; associer les projets de réduction de la pauvreté et les activités de prévention de la violence armée ; fournir une aide aux survivants de la violence armée ». A cette fin, le Reaal plaide auprès du gouvernement congolais pour mettre cette réunion à profit afin d'insister sur l'adoption des dispositions mondiales visant à lutter contre la prolifération d'armes à feu.

#### IMPACT NEFASTE

Dans son exposé, M. Flory Kayembe Shamba, coordonnateur national du Reaal, a insisté sur l'impact de la détention illégale d'armes à feu tout en brassant un tableau négatif sur les conséquences que celles-ci causent sur la santé humaine. Pour l'orateur, la violence armée a un impact sévère sur la santé. Il a rappelé qu'aux USA, le coût moyen de traitement d'une victime des coups de feu est de plus de 20.000 dollars américains tandis qu'en Afrique du Sud le coût se situe à plus de 10.000 dollars.

Flory Kayembe Shamba a souligné le fait que l'épidémie mondiale des armes à feu doit faire l'objet d'une prise de conscience accrue et d'une demande croissante à l'attention des parlementaires et sénateurs afin de prendre des mesures à ce sujet. Il a indiqué que la conférence des Nations unies sur les armes légères représente, pour le gouvernement congolais, une occasion primordiale de collaborer avec la société civile et les voisins de la Rdc afin de s'attaquer résolument à ce fléau. Ainsi, a-t-il martelé, chaque gouvernement doit être considéré comme responsable de la position qu'il adoptera à cette rencontre historique.

« Harmoniser les législations sur les armes légères, c'est bon. Légiférer des lois réglementant le transfert, la détention, la possession et la concurrence des armes légères, c'est aussi bon. Mais il faut que chaque gouvernement s'engage à respecter et à appliquer ces mesures sur son territoire pour un développement durable et une sécurité collective certaine », a conclu le coordonnateur national du RECAAL.

[Retour à la liste des articles du 08/06/2006](#)

Droits de reproduction et de diffusion réservés © Le Potentiel 2005  
Usage strictement personnel.

L'utilisateur du site reconnaît avoir pris connaissance de la licence de droits d'usage, en accepter et en respecter les dispositions.